



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
Procès-verbal – séance ordinaire

DATE : Mardi 12 septembre 2023 18 h 30

LIEU : Gymnase Boisé 1

Présences

59 parents présents

Numéros de décisions	Sujets		Résumé	Suivis à faire
	1.	Ouverture de la séance, mot de bienvenue	Madame Émilie Taillon, directrice, souhaite la bienvenue à tous les parents présents. Elle explique que ce sera elle qui animera la rencontre étant donné que la présidente est absente.	
#CE 23-24-001	2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Il est proposé par Monsieur Philippe Tremblay d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. <u>Adopté à l'unanimité</u>	
#CE 23-24 -002	3.	Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2022	Madame Émilie Taillon procède à la lecture et l'adoption du procès-verbal et explique en quoi consiste le poste d'un parent au conseil d'établissement. L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Stéphanie Paquet. <u>Adopté à l'unanimité</u>	
	4.	Présentation du rapport annuel 2021-2022 du conseil d'établissement	Madame Émilie Taillon fait un résumé du rapport annuel du conseil d'établissement 2022-2023 et explique brièvement chaque point.	
	5.	Désignation à la présidence d'élection	Monsieur Mathieu Légaré s'offre comme président d'élection. Il sera secondé par madame Stéphanie Paquet.	
	6.	Élection des représentants des parents au conseil d'établissement (3 mandats de 2 ans)	Les personnes suivantes ont proposé leur candidature pour siéger comme représentant des parents au conseil d'établissement pour un des trois mandats de 2 ans: Madame Véronique de Tonnnancour, madame Alexandra Beaulieu et madame Mélanie Guilmette. Étant donné qu'il n'y a que trois mises en candidature, les trois personnes qui se sont proposées sont élues par acclamation. Mme Michelle Deschenes accepte d'agir comme substitut.	

	7.	Élection du représentant au comité de parents	Madame Émilie Taillon demande aux parents élus au CÉ présents s'il y a des intéressés pour le poste du représentant au comité de parent. Mme Stéphanie Paquet est la seule à se proposer, elle est donc élue.	
	8.	Levée de la rencontre	La rencontre est levée à 18h51.	